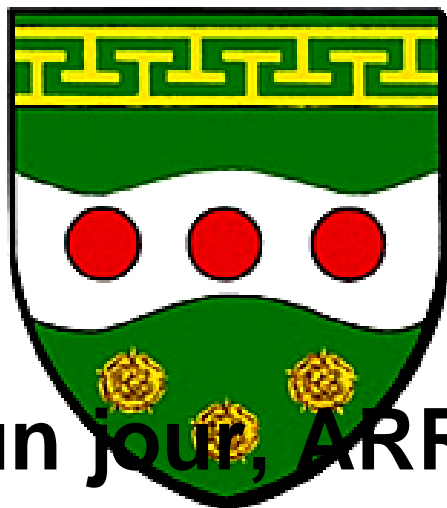


<https://www.vivrarrigny.fr/spip.php?article7>



# Et puis, un jour, ARRIGNY..... quand ?

- 5 - L'histoire locale -

Date de mise en ligne : mardi 28 octobre 2008

---

Copyright © Vivre dans la commune d'Arrigny, près du lac du Der - Tous  
droits réservés

---

-----Remonter encore et encore la rivière aux rives fuyantes du Temps, essayer d'accoster pour tenter de savoir....

-----**ARRIGNY : une seule certitude ; il est seul à s'appeler ainsi. Notre petit village a su se démarquer, être lui-même.**

-----Pourquoi ce nom ? Là, aucune certitude, mais des interprétations, des suppositions... Frustrant certes, mais la porte du rêve reste entrouverte, n'est-ce pas mieux ainsi ?

-----Si l'on veut faire simple : cela viendrait de "Arenosus" (sable, en latin) ou même de "Ara ignis" (autel du feu, en latin).

-----Mais voilà : un nom de village c'est vivant, ça évolue, à cause du parler, de l'écriture plus ou moins bien orthographiée, plus ou moins lisible. Regardez "vivre" ARRIGNY au cours des siècles !

- **Arneium**, en 1122.
- **Argneyum**, en 1187.
- **Argnei**, vers 1222.
- **Arni**, vers 1222.
- **Argneium**, en 1223.
- **Argney**, vers 1252.
- **Argny, Argné**, vers 1300.
- **Arigny**, en 1509.
- **Argny les Larzicourt**, en 1539.
- **Arrigny**, en 1563.

-----Ce tableau figure dans l'ouvrage "Les extraits topographiques de la Marne" d'Auguste Longnon.

-----En règle générale, toujours d'après cet ouvrage, le suffixe gaulois "acos", employé à l'époque romaine, sous la forme "acus", et qui se combine presque toujours avec des noms propres de personnes, revêt aujourd'hui, deux formes principales en "ay" et "y" pour "iacus". Il y a 121 communes dans la Marne, dont ARRIGNY, qui sont dans ce cas. ARRIGNY fut déjà "**ARINIACUS**".....

-----Avant de "conter" notre village, il est indispensable de vagabonder un peu, sur les terres qui l'entourent, tout près, plus loin, tout près encore....

-----Parce que, ce qui frappe, c'est que l'Histoire par quelque bout qu'on l'appréhende est une longue chaîne vivante. Rien n'est indépendant, rien ne s'immobilise, tout évolue sans cesse, avec la main, ou sans la main de l'homme.

-----Ne nous égarons pas dans le système solaire. Notre seule planète a prouvé, prouve encore, et prouvera toujours, qu'elle se plie, se déplie, se déchaîne, s'endort sous nos pieds, sans notre avis.

-----Ainsi, il y a des millions d'années, ici, c'était la mer....

-----Revenons tout près, mettons à environ 500 000 ans avant J.C., d'après "l'Histoire des Champenois" d'Irène Henriot-Peiffert, des traces de peuplement sont décelées dans notre environnement.

-----L'homme, dit de Néanderthal et l'Homo Sapiens (celui qui se met debout et commence à penser), ne se rencontreraient, dans notre région, que vers le 10ème millénaire avant J.C..

-----On peut voir au village-musée de Sainte-Marie-du-Lac, le squelette d'une jeune fille parée de bijoux faits de coquillages, qui a été extrait d'une gravière près de Larzicourt.

-----On peut imaginer, nos très lointains ancêtres, dans des huttes de branchages et de troncs d'arbres. L'outillage est fait de silex. Les cornes et les os, prélevés sur les bêtes sauvages, deviennent matériau.

-----Les berges de la Blaise et de la Marne sont recherchées. Les rivières sont les autoroutes de l'époque. Peu à peu des groupes sédentaires se forment, s'installent.... Les habitudes se modifient.... Premiers agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, dans la plaine.... premiers bûcherons dans l'épaisse forêt du Der....

-----Avec des bottes de sept lieues, enjambons l'histoire, pour voir se ruer, sur ces terres plutôt sympathiques, au climat plutôt tempéré, des hordes de Celtes chassés d'Europe centrale.

-----Quelles turbulences, dans une Gaule où tentent de cohabiter des tribus gauloises, mais aussi ibères, ligures, armoricaines... ! Que se passe-t-il en général dans ces cas là ? L'arrivée d'un grand prédateur, qui va mettre tout le monde d'accord : en l'occurrence, César et son année romaine.

-----De 58 à 51 avant J.C., il s'empare progressivement de toute la Gaule. Il y a bien Vercingétorix. On peut lui adjoindre Astérix, Obélix, et les autres, puisque cela ne changera rien au cours de l'Histoire....

Les Romains sont là, et bien là, et la Gaule est prospère.

## Et Ariniacus, dans tout ça ?

-----Il vit. Les vestiges des voies romaines, dont celle du lieu-dit "La Carpière", dans la plaine, le prouvent.

Pas seulement, des mots aussi : le chêne celtique Der, le frêne latin Fraxinus, le buis Buxus, la montagne Mons. Avec ce dernier mot on a Scopiliacus mons (Ecollemont), Bosons mons (Bouzemont), et puis Campana, la plaine, qui deviendra, Champagne....

-----Et tout repart, avec les invasions des Huns, des Goths, des Francs.... Encore de terribles ravages. Mais sur les rives du temps, personne ne peut nous les décrire.

-----Curieusement les Francs qui sont à l'origine du nom de notre pays, nous laissent peu de mots, comme brachbant, terre en friche, fère pour fara qui devient famille, ham, le hameau....

-----A l'époque des Mérovingiens, notre voisin Larzicourt, est encore Latridiaca cortis....

## Et Arneium, dans tout ça ?

-----Et bien il dépend, avec la presque totalité de ce qui sera un jour le département de la Marne, du royaume de France.

-----Citons Auguste Longnon : *"La grande majorité de la partie française avait alors pour maître l'archevêque de Reims, métropolitain de la Seconde Belgique, auquel le roi avait accordé, semble-t-il, la suzeraineté de la portion du diocèse de Reims ressortissant au royaume de France, ainsi que celle du diocèse de Châlons, le Châlonnais excepté"*.

-----Mais l'archevêque de Reims doit faire face à forte partie avec les seigneurs féodaux qui ont des prétentions, tels les comtes de "Troie", dont Herbert le Jeune en 983 et son fils Etienne 1er vers 1019, qui prennent également le titre de "Comte de Vitry". Ainsi selon les appétits seigneuriaux, les pièces du puzzle des frontières, continuent à se déplacer, faisant fi du pauvre peuple réduit à l'esclavage.

-----En 1214, prend naissance le titre officiel de Comté de Champagne et de "Troie", qui devient en 1285 sous Philippe le Bel, le fief le plus important du royaume.

## Et Argnei, dans tout ça ?

-----Il vit à l'ombre de la Châtellenie de Larzicourt, annexe de celle de Vitry, avec l'avènement de la Période Royale.

-----Voyons à nouveau ce qu'écrit Auguste Longnon : *"L'union du comté de Champagne à la couronne, affirmée à l'avènement de chacun des quatre premiers successeurs de Philippe le Bel, fut, au point de vue de l'unification progressive de la France, l'un des événements les plus importants de la fin du XIIIème siècle. Elle fut déclarée indissoluble en novembre 1361 par un édit du roi Jean, et cette mesure protégea l'unité nationale contre la possibilité du rétablissement d'un grand fief qui, de la frontière nord-est du royaume, s'étendait vers l'occident jusqu'auprès de Paris"*.

-----Les mariages princiers, pour lesquels l'amour cédait, et de loin, la place aux intérêts, continuent à bousculer les limites territoriales, provinciales.... ça bouge, dans le fracas des armures, dans le piétinement du peuple, pour aboutir en 1404, au règne de Charles III, à ce que note Auguste Longnon : *"Le duché de Nemours fut créé en 1404 pour le roi de Navarre Charles III, qui, en faveur de cette création, abandonnait ses droits héréditaires sur la Champagne et sur les terres que ses prédécesseurs avaient possédées en Normandie : il comprenait une douzaine de châtellenies, champenoises pour la plupart, échelonnées depuis comprenait une douzaine de châtellenies, champenoises pour la plupart, échelonnées depuis Château-Landon jusqu'à Larzicourt, non loin de Vitry-en-Perthois, et formant six tronçons.*

-----Le tronçon le plus occidental, le seul d'ailleurs qui intéressât le département de la Marne, se composait de la châtellenie de Beaufort, aujourd'hui Montmorency (Aube), et de la terre de Soulaines".

## Et Argny, dans tout ça ?

-----Il fait maintenant partie de l'un des douze grands gouvernements militaires, qui quadrillaient la France, vers la fin du règne de François 1er. Beaucoup d'ambitions pour ce roi, qui rêve d'être un jour empereur. Alors allons-y pour guerroyer ! Et sur toutes les frontières des pays d'Europe. Comme il faut des hommes, une armée nationale et permanente prend forme. Décimé par la lèpre, par la peste noire, depuis longtemps déjà (une léproserie existait à Larzicourt), le petit peuple croule sous les prélèvements du clergé, des seigneurs. Les villages sont pillés, incendiés, et, ou, inondés. La vie est terriblement dure.... ce qui n'empêche pas le Roi et sa cour d'encourager les Beaux Arts, de se déplacer en brillant équipage en Ile de France ou dans les châteaux de la Loire. Notons une réforme importante : le latin est remplacé par le français pour tous les actes officiels. La langue évolue toujours. Plus près de nous, à 18 km d'Argny, vers 1515, le roi François 1er agrandit la ville de Vitry pour les habitants de Vitry-en-Perthois.

-----Henry IV vient maintenant rendre visite à la belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, baronne de Larzicourt. Au gré de motivations de tous ordres, les limites territoriales se redessinent. Ainsi ce minuscule exemple local, extrait de "L'élection de Vitry-le-François" par Jean-Nicolas de Vaverai :

-----"En 1596, Catherine de Clèves, duchesse de Guise, comtesse d'Eu et de Beaufort, souverain de Château-Regnault et des terres d'outre et de decà la Meuse, baronne de Jancour, de Baye, et Chapelains-le-Château, dame de Soulaines et Larzicourt, qui a été acquis par Henry IV, érigé en baronnie et joint à Montmorency, avec Jancour et Soulaines, pour en faire le duché de Beaufort, en 1590, en faveur de Gabrielle

## Et puis, un jour, ARRIGNY..... quand ?

---

*d'Estrées (extrait d'une sentence rendue, le 3 février 1596, par Nicolas de Vaverai, écuyer, bailly de Beaufort et Larzicour).*

-----*En 1688, le 22 octobre, Charles-François-Frédéric de montmorency-Luxembourg".*

-----Avec Louis XIII, apparaît pour la première fois à Saint-Dizier la lignée Bourlon.

----- Ce nom nous fait entrer de plain-pied dans l'histoire d'Arrigny-les-Petites Côtes.

**A suivre :** [Arrigny-les-Petites Côtes](#)